

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS  
26, RUE DESAIX 75727 PARIS CEDEX 15  
TÉL. (1) 40.58.75.96 - TÉLEX : DIR JO 201 176  
SIREN 150 001 020 - C.C.P. 9063-13 D PARIS  
RIB 20041 00001 09063130 020 42

FACTURE

NOTRE FACTURE  
NO 4534994S

DU 05 01 90

REF 140358 801

M FEQUANT M  
OFFICE DU 3 AGE DU BOULONNAIS

23 ALLEE A MALRAUX

62930 WIMEREUX

03 01 90

CETTE FACTURE EST EXIGIBLE IMMÉDIATEMENT.

003591  
ASSOCIATION DU: 03 01 90 No: 1

CODE ARTICLE      DESIGNATION      QUANTITÉ      PRIX UNITAIRE %      PRIX NET

0011      FRAIS FORFAITAIRE CREATION ASSOCIATION      1      210,00      210,00

\*\*\*\*\*  
\*\*      VOTRE ASSOCIATION EST SUR MINITEL      \*\*  
\*\*      \*  
\*\* + 12 AUTRES SERVICES : J.O., CONCOURS ....ETC \*\*  
\*\*      \*  
\*\*      POUR VOUS CONNECTER : COMPOSER LE 36.15      \*\*  
\*\*      ET VOUS TAPEZ : JOEL5      \*\*  
\*\*\*\*\*

Libeller votre règlement à l'ordre  
du JOURNAL OFFICIEL

MONTANT FACTURÉ

210,0

EXTRAIT du JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE "ASSOCIATIONS"

62 - PAS-DE-CALAIS  
CREATION

Déclaration à la sous-préfecture de  
Boulogne-sur-Mer.  
OFFICE DU 3e AGE DU BOULONNAIS.  
Objet : étendre la culture et organiser  
les loisirs des personnes du 3e age ;  
favoriser le rapprochement de ces per-  
sonnes dans un esprit de compréhension  
réciproque et d'amitié fraternelle  
Siège social : place du Roi-Albert-Ier,  
centre administratif, 62930 Wimereux  
Date : 8 décembre 1989.

*Payé par chèque 0207 387  
du 22.1.90*

Prix de l'exemplaire :  
3,00 FF + 7,00 FF de frais d'envoi  
quelqu'en soit le nombre.

Extrait certifié conforme au texte publié au Journal Officiel de  
la République française 'Associations' du 3 JANVIER 1990 - no 1 -  
PAR LE PRÉFET, DIRECTEUR DES JOURNAUX OFFICIELS

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

